



**COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS**

—
CONSEIL GENERAL

Bougy-Villars, le 12 octobre 2021

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars
Séance du 12 octobre 2021
Présidence : Monsieur Chris Chard

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n° 7/2021
- Entendu le/s rapport/s de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour :

Décide

- 1. D'autoriser la Municipalité à acquérir le bâtiment RF 29;**
- 2. D'accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 1 '712'360.- ;**
- 3. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement au moyen des liquidités courantes ;**
- 4. De prendre acte qu'en cas de refus du présent préavis, la somme dépensée pour les frais d'expertise sera mise à la charge du compte d'exploitation 2021;**

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président
Chris Chard



La Secrétaire
Liliane Meylan

Ainsi délibéré en séance du 12 octobre 2021